

Commune de SORT EN CHALOSSE
COMPTE RENDU DE SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

Membres du Conseil Municipal : 15		En exercice : 15			
Présents : 10		Excusés : 5			
Date de la convocation : 23 février 2024					
P = présent, E = excusé, A = absent					
Pascal Bernadet	P	Claudine Bergue	E	Anne Marie Henry Martin	E
Sabine Labarbe	P	Christophe Camot	P	Hélène Hincelin	E
Christian Pierre	P	Jérôme Danhil	P	Nicolas Laurède	P
Vincent Marquet	P	Didier Descarpentries	P	Marie-Josée Lubet	E
Frédéric Antonini	P	Jean-Michel Dupouy	E	Graziella Pouysegu	P

Secrétaire de séance : Christophe Camot.

Approbation du compte rendu du 20 Décembre 2023 : le compte rendu de séance précédent est lu et approuvé à l'unanimité.

Objet : Dénomination des voies et numérotation des habitations.

Monsieur le maire explique au conseil municipal que la dénomination des voies et bâtiments communaux est de la compétence du conseil en vertu de l'article L 2121-29 du CGCT : « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

Il explique qu'il convient de définir le nom de la route desservant le lotissement « Les Jardins de Céline ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la dénomination : « Route du Brana ».

Elus pour agir

L'ADEME lance un nouveau réseau « Elus pour agir ». Une lettre explicative de la préfecture a été adressée aux mairies.

Il s'agit d'un réseau d'élus référents de la transition écologique et énergétique dont l'objectif est de former, accompagner et apporter des outils pour agir sur notre territoire. Une première réunion aura lieu le 12 mars prochain.

Madame Anne Marie HENRY MARTIN se portant volontaire pour représenter notre commune est désignée « Elue pour Agir ».

Conférence sur le frelon asiatique :

Une conférence animée par Monsieur Jean Luc Larronde, apiculteur à Hinx, a eu lieu le vendredi 16 février.

L'objet de cette réunion était de donner des conseils de piégeage afin de lutter contre cet envahisseur.

Pour motiver les personnes présentes, il est proposé l'achat de 50 pièges plus les doses à utiliser pour un montant de 190,50 € HT.

Deux pièges et deux doses pourront être retirés en mairie par chaque famille présente à la conférence.

En contrepartie, il est demandé de faire un compte rendu sur les prises d'insectes.

Commune de SORT EN CHALOSSE
COMPTE RENDU DE SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

COMMISSIONS COMMUNALES

Bâtiments :

Monsieur le maire explique au conseil municipal le permis de construire de la future mairie a été déposé.

Concernant la construction du logement communal, les travaux commenceront fin mars 2024.

Monsieur le maire donne au conseil municipal le calendrier des travaux pour les écoles :

- école maternelle : remplacement des menuiseries et installation du chauffage (air – eau) pendant les vacances scolaires de Pâques.

- école primaire : monsieur le maire sollicite les élus municipaux pour retirer tout le mobilier dans les salles de classe le 06 juillet 2024.

Les travaux de plâtrerie sont prévus entre le 10 et 12 juillet, intervention du peintre vers le 05 et 09 août suivi du chauffagiste aux alentours du 19 Août.

Dans le devis initial, seule la peinture des murs était prévue. Il a été décidé de repeindre également les portes de placard et menuiseries intérieures pour un montant de 1 354.36 € TTC.

Le remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente commencera début avril.

Environnement :

Madame Sabine Labarbe explique au conseil municipal les nouvelles modalités d'accès à la déchetterie de Poyartin. Dorénavant, l'utilisation d'un badge, est nécessaire pour accéder à la déchetterie. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service en refusant les usagers extérieurs.

Une campagne d'information aux usagers sera menée par le service communication du SIETOM.

Ecole :

Madame Sabine Labarbe rend compte au conseil municipal du conseil d'école qui a eu lieu le 15 février 2024 avec le corps enseignant.

Le RPI de Sort / Garrey est constitué aujourd'hui de 76 élèves, l'effectif à la prochaine rentrée scolaire (en septembre 2024) sera de 70 enfants.

Madame CAUBET, directrice scolaire à Sort, a présenté le dispositif « PHARe ».

Il s'agit d'un programme mis en place par le ministère de l'éducation nationale pour lutter contre le harcèlement scolaire. Les écoles de Sort et Garrey adhèrent à ce programme.

Aménagement du Bourg :

Monsieur Vincent Marquet explique au conseil municipal qu'il souhaite réunir les membres de la commission pour travailler sur l'aménagement autour de l'étang de la Banère et la réalisation du théâtre de verdure. Une demande de subvention pour ce projet inscrit au Programme Territorial Européen qui valorise les éléments identitaires et le patrimoine du territoire rural sera faite.

Vie sociale :

Madame Sabine Labarbe annonce au conseil municipal l'anniversaire d'un centenaire Sortois. Il s'agit de Monsieur Mollon, résident désormais à la maison de retraite de Montfort en Chalosse.

Commune de SORT EN CHALOSSE
COMPTE RENDU DE SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

La cérémonie des vœux et le repas de nos aînés sortois ont fait l'objet de retours positifs et félicitations en mairie.

Prochaine cérémonie au monument aux morts : cessez le feu en Algérie, le 19 Mars 2024 à 18H00.

Divers :

Monsieur Vincent Marquet présente au conseil municipal la maquette du nouveau site internet de la commune de Sort en Chalosse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

